



Genève, le 20 Novembre 1863

Monsieur le Président du Département des
Postes Fédérales
à Berne

La Chambre de Commerce de Genève
s'est occupée en dernier lieu de l'état de nos rapports
postaux avec la Grande Bretagne, et elle a été
conduite à reconnaître qu'ils laissent beaucoup à
desider au point de vue du port & du poids de
la lettre simple et aussi de l'inégalité qui existe
dans la perception des taxes, suivant que cette
perception a lieu en Suisse ou en Angleterre.

La Chambre de Commerce a donc décidé,
dans sa séance du 4^e C^e, de s'adresser respectueusement
à vous, Monsieur le Président, pour vous demander,
au nom du Commerce Genevois, de faire auprès
du Gouvernement Anglais les démarches nécessaires
pour arriver à conclure avec lui un traité postal,
qui permette de réduire considérablement le prix
des lettres, imprimés, échantillons, et d'augmenter le

1863.



pois des lettres simples et de la progression qui en découle.

Ce n'est pas sans nous être entretenus préalablement de cette question avec Monsieur le Directeur de l'Arrondissement de Genève, dont le zèle et l'activité ne nous font jamais défaut quand il s'agit d'introduire des améliorations dans le service dont il est chargé, que nous nous sommes décidés, à vous soumettre la présente demande.

Nous avons compris, d'après les explications qu'il nous a données, que la conclusion de ce traité, serait beaucoup plus facile à réaliser depuis nos nouvelles conventions avec la France, lesquelles permettent l'introduction en transit, à des conditions favorables, de dépêches closes directes.

Vous connaissez, Monsieur le Président, les rapports ^{incessants} qui existent entre la Suisse et la Grande-Bretagne et la part très-importante pour laquelle y figure le Bureau de Genève.

Nous ne doutons pas, que, de leur côté, nos compatriotes établis en Angleterre, n'apprécient vivement notre requête auprès de vous, car nous savons qu'ils souffrent beaucoup, ainsi que

Toutes les nombreuses maisons anglaises en relations
 d'affaires avec la Suisse, de la cherté et de
 la difficulté des communications postales, telles
 qu'elles existent aujourd'hui entre les deux pays,
 et surtout du manque de réciprocité qui
 s'est établi entre les taxes perçues en Angleterre
 et celles perçues en Suisse.

Dans l'espérance que vous voudrez
 bien, Monsieur le Président, accueillir favorable-
 -ment ces vœux du Commerce Genevois, nous
 saisissons cette occasion pour vous réitérer
 l'assurance de notre parfaite considération
 et de notre respectueux dévouement.

Le Vice-Président,

Jules Martin

Le Président.

Ant. Picaud